

## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2019

Etaients présents (27) : BAUDE Christian, BESLON Laurent, BLIN Françoise BRIARD Alain BRIAULT Christelle COLLADO Jacqueline, de SAINT JORES Sylvain, DEDIEU Alain, DESMONTS Catherine, DOUARD Christelle, FOLLIOU Noëlle, FOULON Franck, GATE Denis, GAUMONT Nicole, HERMON Jean-Pierre, HEUDIER Dominique HOREL Jacques, HUE Thierry, LAVELLE Denis, LEPAS René, LEREBOURG Yves, MARTINS Ghislaine, MEISS David, MOURE Elise, RICHARD Jocelyne RICHARD Michel, ROLLAND Anthony

Procurations (4): BIDOT Jean a donné pouvoir à Michel Richard, FEUILLET Daniel a donné pouvoir à David Meiss, LEMOINE Sylvie, a donné pouvoir à Elise Mouré, PICQUES Thierry a donné pouvoir à Sylvain De Saint Jores

Absents (6) : BESLON Jacques, CHATELET Jean-Marc, BUHOT Béatrice, LARSONNEUR Anthony ; SEBERT Marie-Pierre, ROUXELIN Yann.

A été nommé secrétaire : René Lepas

M René Lepas est désigné(e) en qualité de **secrétaire** par le conseil municipal (article L. 2121-15 du CGCT).

### Approbation des comptes rendus du conseil municipal du 26 septembre 2019

Observations : sans observation

Pour : 31	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

#### 1) Saint Lo Agglo : PLH et PADD

**Rapporteur : Michel RICHARD et Jocelyne RICHARD**

⇒ Voir documents annexes et power point

##### a) PLH

**Observations** : « 4 – Avis de la commune sur le projet de programme local de l'habitat de Saint-Lô Agglo

Le conseil reconnaît l'utilité de ce type de plan et son urgence dans son application.

Il faut absolument inciter à la rénovation des bâtiments vacants, surtout ceux présents dans les cœurs de bourgs. Est-il possible d'envisager une taxe sur les bâtiments vacants ?

Le conseil soulève aussi les problèmes que rencontrent d'une part, certains des propriétaires bailleurs lorsque les loyers ne sont pas payés par des locataires (mode d'assurances peu adaptés) et d'autre part les locataires dont le logement est à la limite de l'insalubrité et qui bénéficie d'aide de la CAF, CAF qui n'effectue aucun contrôle sur ces logements avant l'attribution de ces dites-aides ; »

Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 2
-----------	------------	-----------------

b) PLUi : débat sur le projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme intercommunal

## Observations

**Après cet exposé, Monsieur le Maire déclare le débat ouvert :**

Le conseil démarre les débats :

- Que signifie l'Agglo solidaire ? : cela signifie la répartition, l'équité pour la répartition des logements à créer ou à réhabiliter sur l'ensemble du territoire de Saint-Lô Agglo. Il n'est pas question de l'action sociale.
- Dans le volet agricole :

Le conseil relève la question de l'espace agricole. Il serait bien d'identifier les réserves d'eau utilisables par les agriculteurs, preuve en est la sécheresse de l'été 2019.

- Le conseil municipal constate qu'il y a déjà beaucoup de choses mises en place.
- Concernant les haies, il faudrait essayer de s'y pencher comme dans le sud Manche avec des commissions du bocage. Il faudrait les identifier, les classer, et identifier leur intérêt.

**Après en avoir délibéré, le Conseil,**

- PREND ACTE des débats portant sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

<b>Pour : 31</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

Pour rebondir sur ces sujets, Jocelyne Richard informe le conseil de la réunion qui a eu lieu concernant l'atlas des paysages à travers lequel il est expliqué l'évolution agricole et le souci d'entretien dans les marais.

## **2) Ecoles**

**Rapporteur : René Lepas, Jocelyne Richard et Nicole Gaumont**

### **Mise en place de l'éducation au goût**

- ⇒ Dans la cantine maternelle de Tessy
- ⇒ Dans la cantine de l'école de Pont-Farcy

- 1) A titre expérimental, 1 repas végétarien par semaine**
- 2) Éléments Bio intégrés dans les repas**
- 3) Respect de la saisonnalité**

Le coût de revient n'est pas plus élevé surtout pour les repas végétariens.

=> travail de la commission Cuisine (jeudi 14 novembre à 17h30)

**Observations** : Le conseil a un avis partagé concernant l'instauration des repas végétariens une fois par semaine.

Certains mettent en garde l'image qu'a désormais le monde agricole.

Comment comprendre cette instauration ? Est-ce contre les élevages ?

Oui l'éducation au goût est primordiale surtout pour les jeunes enfants.

Mais dans ce cas-là, il devrait y avoir une réflexion à plus grande échelle sur la qualité de la nature.

Evidemment on pense tous à la nourriture fournie à l'hôpital.

<b>Pour :</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
---------------	-----------------	----------------------

### 3) Personnel communal :

Rapporteur : Thierry Picques

- **Bilan de la commission Personnel**

**Observations :** Commission Personnel qui a eu lieu le 24 octobre dernier.

- Services Techniques : demande faite auprès du comité technique pour un passage à 39h tout au long de l'année avec une compensation avec 23 RTT.
- Demande de la part des pompiers : Stéphane Dufour est pompier volontaire. Les pompiers ont demandé s'il peut être mis à disposition. A revoir avec Stéphane, mais le cas échéant cela doit être pour une urgence absolue.
- Départ à la retraite de Philippe Leneveu : il avait en charge la gestion de la station d'épuration de Tessy. Saint Lo Agglo en charge de ce service, reconnaît l'excellent travail de Philippe Leneveu. Seule station de ce type qui était aussi bien suivie. Par conséquent, une fois Philippe Leneveu parti, l'Agglo veut que ce soit une entreprise qui assure le suivi et non plus un agent communal.

- **Création de postes**

- **1 emploi permanent : Adjoint technique territorial de 24h00**

Mutation de Sandrine Candie du CCAS résidence vers la commune

**Observations :** Très bonne intégration de Sandrine dans son nouveau poste : cuisinière à l'école maternelle.

Donc le conseil accepte sa mutation au sein des effectifs des agents communaux.

<b>Pour : 31</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

- **Organisation du personnel des agences postales communales**

Ouverture de l'agence postale commune de Tessy : 8 janvier 2020.

Donc un travail a été fait sur les horaires des 2 agences : Tessy et Pont-Farcy.

Les horaires seront valables pour les 6ers mois, dans l'attente de l'ouverture de la Maison France Services.

Travail encore en cours avec l'Agglo pour les modalités d'acquisition de la maison communautaire : travail de longue haleine et de longue négociation.

La 1ere proposition relative à ce sujet : proposition d'un poste de 35h à Béatrice Juin.

Nous allons faire un avenant de 35 h à Beatrice jusqu'à la fin de son contrat.

⇒ Création d'un emploi permanent de 35h semaine.

<b>Pour :</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
---------------	-----------------	----------------------

### 4) Maison de santé : fixation de loyer

Rapporteur : Yves Lerebourg

Suite demande d'un ortho prothésiste.

Le local médecin 2 peut être partagé entre plusieurs locataires surtout que ce sont des activités qui n'occupent pas les locaux à 100% du temps.

**Observations :** Proposition de le louer à 1 podo-orthésiste : 50 euros par mois + 10 euros de charges.

<b>Pour :</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
---------------	-----------------	----------------------

## 5) Devis en cours

Rapporteur : Monsieur le Maire

Entreprise	Travaux	Montant TTC	Etat
PB elec	Travaux électriques Rue des pommiers Fervaches	918.72	signé
Services techniques (Prolians)	Rampe mairie	118.07	Signé
Services techniques (Prolians)	Garde corps SDF Fervaches	602.05	signé
Aupinel	Rénovation mur Préau école primaire TSV	1604.94	signé
Achat ballons et jeux	Temps du midi et garderie	289.55	signé
Gmat	Chantier les Yvets	724.50	signé

## 6) Dates à retenir

- Conseil municipal : jeudi 5 décembre 2019
- Arbre de Noël des agents : vendredi 6 décembre à 19h00 - salle des fêtes de Fervaches (proposition)
- Commission des finances
  - Bilan financier
  - Tarifs à fixer
- Ne pas oublier le Tessa Infos !

## 7) Questions diverses

Monsieur le Maire fait part de plusieurs informations

- CLECT : une réunion a été organisée afin de voter la revalorisation de l'attribution de compensation suite à l'intégration de Pont-Farcy. Cela sera remis devant le conseil municipal du mois de décembre 2019.
- Pole enfance : la participation de la commune a été diminuée à 158 899 euros, étant donné que ce sera un projet bien financé. Ce projet sera porté par l'Agglo. La démolition de la salle de danse sera faite courant février 2019.
- Réseau de chaleur : projet bien avancé. la commune a donc de son côté lancé la consultation pour la maîtrise d'œuvre technique (concernant le raccordement des écoles au réseau de chaleur, changement de chauffage, améliorations énergétiques...)
- Aire de base de loisirs de Pont-Farcy : demande de subvention exceptionnelle pour acheter des équipements. La commune a versé 2000 euros de subvention. Voir si l'Agglo peut abonder au titre de sa compétence tourisme ou ruralité.
- Réunion des commerçants : engagement, 1<sup>ère</sup> quinzaine à Noël
- Veolia : des travaux de démolition et de remise en état du site puis maîtrise d'œuvre par l'EPFN puis rachat par l'Agglo pour mise en vente auprès d'artisans ...

### Tour de table

- CH. Baude : repas des anciens de Pont-Farcy : 24 novembre
- J. Richard : Idée de faire renaître le repas élus / agents
- L. Beslon : le service TAD de l'Agglo sera-t-il à dispo des associations : non répond Monsieur le Maire.
- S. De saint Jores : AG Comité des fêtes Tessy => 22 novembre
- D. Meiss : Marché de Noël => 14 décembre  
Qu'en est-il des marquages de la route de Saint - Lô : le temps ne s'y prête pas pour le moment.
- Th Hue : reconnaît le travail du service technique dans le nettoyage des têtes de pont car envahissement par les feuilles.
- R. Lepas : est très mécontent car il s'est fait interpellé par le président de l'association Pont sur l'art car il ne comprend pas pourquoi son association a eu une somme de 155 euros alors que le club photo qui a la même envergure nationale a eu une somme bien supérieure.  
R. Lepas et Y. Lerebourg demande à Ch Baude d'être plus clair dans ses affirmations qu'il fait auprès des associations et de savoir défendre les décisions des commissions et du conseil municipal.  
- Y. Lerebourg a fait les deux derniers conseils d'école (Tessy et Pont-Farcy) => bon déroulement, ambiance plus apaisée que d'autres fois.

Fin de la réunion : 23h30.